

Envoyé en préfecture le 03/05/2021

Reçu en préfecture le 03/05/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 074-200075372-20210422-CS2021\_14-DE

## SYNTHESE DU PA4

Version du 15 avril 2021

## Voir au-delà des frontières

Les habitant.e.s du Grand Genève façonnent chaque jour, par leurs choix, leurs pratiques et par leurs désirs, ce territoire qu'ils partagent. En jouant à saute-frontière entre deux pays, deux cantons, deux départements, elles et ils partagent une multitude de cultures et d'usages. Plus d'un million de nos concitoyen.ne.s, par leurs déplacements, à la faveur de leurs choix de résidence ou de consommation, par leurs pratiques sportives, culturelles et de loisirs affirment la réalité transfrontalière de notre bassin de vie.

Dans notre territoire, au cœur de l'Europe, les questions institutionnelles et internationales ne peuvent être dissociées des réalités quotidiennes. Depuis le premier projet d'agglomération en 2007, le Grand Genève a accueilli 180 000 nouveaux habitant.e.s, soit plus que la population des agglomérations de Lausanne, Berne ou Annecy. Les 600 000 passages quotidiens aux frontières du canton de Genève illustrent que le marché de l'emploi, l'habitat, les déplacements mais aussi les activités de loisir et de culture, se pratiquent à l'échelle régionale et que les habitudes de vie se développent en élargissant le champ à l'ensemble de la métropole : l'agglomération du Grand Genève.

La réalité de cette agglomération est vécue par les habitant.e.s dans les nombreuses possibilités qui leur sont offertes, au cœur d'un cadre de vie incomparable, entre lac et montagnes.

Face à la réalité enviable mais complexe de notre territoire, nous, élu.e.s français et suisses du Grand Genève, avons affirmé à plusieurs reprises notre volonté de relever collectivement les défis quotidiens liés à la forte attractivité de notre territoire. En effet, nous devons gérer les conséquences des disparités spatiales, économiques, sociales et sociétales. Fédérés depuis 2005 pour construire conjointement et concrètement notre agglomération, nous avons la chance de pouvoir choisir notre destin, d'en dessiner les contours, d'imaginer notre devenir. Nous le faisons, ensemble, à travers le Grand Genève.

Depuis le dernier projet d'agglomération, la mise en service du Léman Express, plus grand RER transfrontalier d'Europe, conjuguée à l'extension de réseaux de tramways et de bus, à la réalisation de voies vertes pour piétons et cycles, a ouvert le temps des concrétisations, largement plébiscitées par la population. Cette révolution de la mobilité s'appuie sur les nouvelles gares et leurs abords, véritables lieux de vie au cœur de nos villes. En l'espace de 5 ans, nous avons franchi ces premières étapes, essentielles, dont la portée se mesure nettement malgré les obstacles.

Aujourd'hui, le Projet d'agglomération 4 conforte les acquis des générations précédentes et réaffirme cette vision d'ensemble d'une agglomération verte, multipolaire, compacte pour laquelle nous avons souhaité ajouter les enjeux de proximités tout en rappelant le caractère fondamental de la dimension transfrontalière. Les mesures contenues dans le projet d'agglomération 4 affirment le rôle central des infrastructures de transports en commun et des mobilités douces pour répondre à nos défis, en préservant nos ressources, notre socle territorial et en redéveloppant des quartiers animés et agréables à vivre, au cœur des localités. Les choix de priorisation partagés sur ces projets témoignent de leur qualité et de leur contribution à la préservation de notre environnement.

En effet, accompagner les changements de comportements, à l'aune des objectifs de la transition écologique visant la neutralité carbone en 2050, constitue notre défi majeur. Pour préserver nos ressources communes, agir pour la qualité de l'air et protéger la biodiversité, cela nécessite que chacun.e fasse sa part équitable d'efforts pour aller vers la sobriété, sans perdre notre qualité de vie. Notre rôle sera de permettre ces transformations pour devenir une métropole exemplaire. Le prochain projet d'agglomération devra s'appuyer sur une vision d'ensemble entièrement renouvelée pour intégrer pleinement la transition écologique, vers une société résiliente et décarbonée.

C'est ce futur qu'il nous appartient aujourd'hui de dessiner en mettant en œuvre par-delà les frontières notre capacité à coopérer, à dépasser nos différences et à construire un avenir commun à l'échelle du Grand Genève, pour nous, citoyen.e.s et habitant.e.s du Grand Genève.

Signatures (A. Hodgers + C. Luisier-Brodard + C. Dupessey).



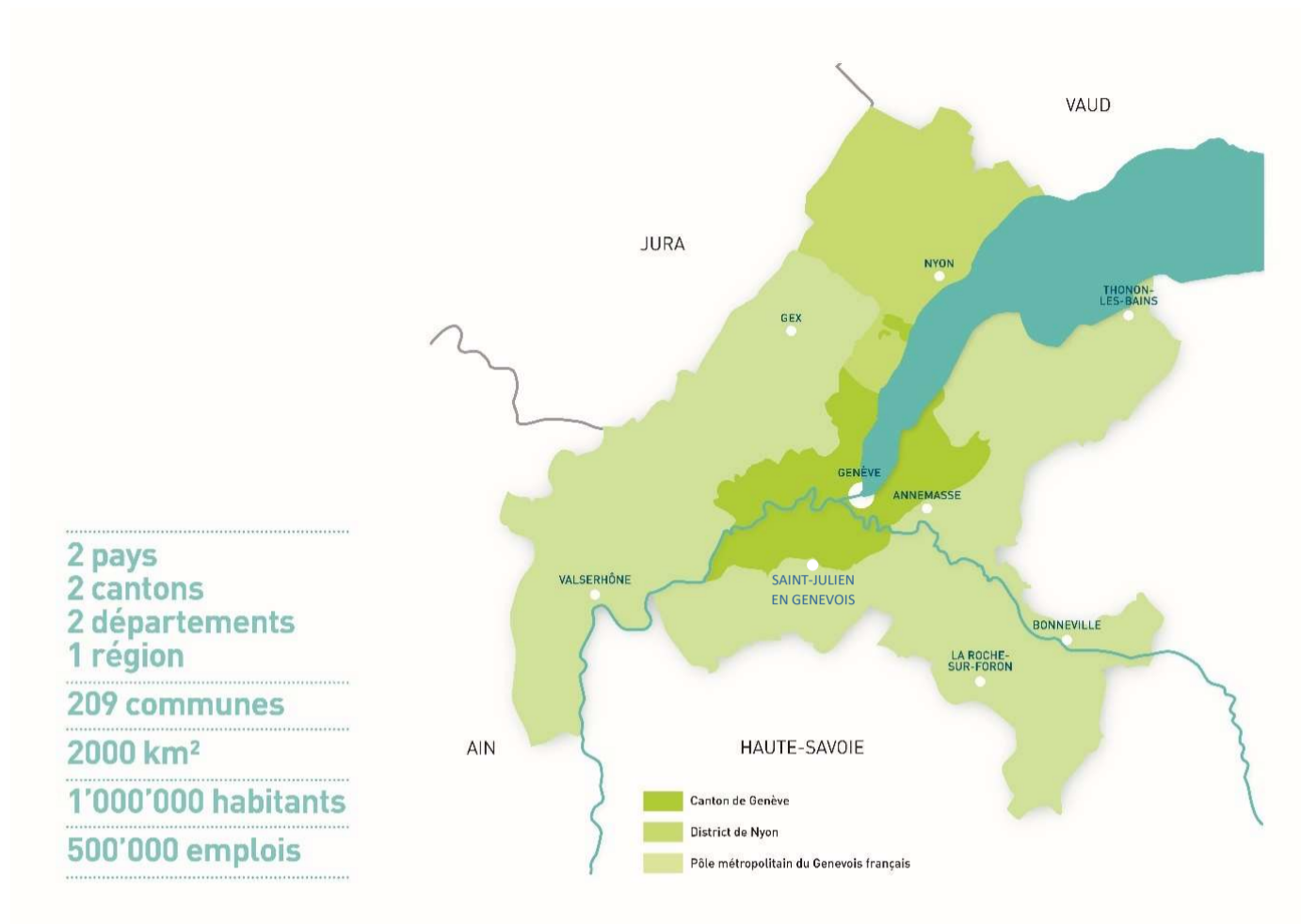


LÉGENDE  
■ MASSIFS FORÊSTIERS  
■ LAC ET ZONES D'EAU  
■ ESPACES AGRICOLES ET AIRES VILLAGEOISES



# INTRODUCTION

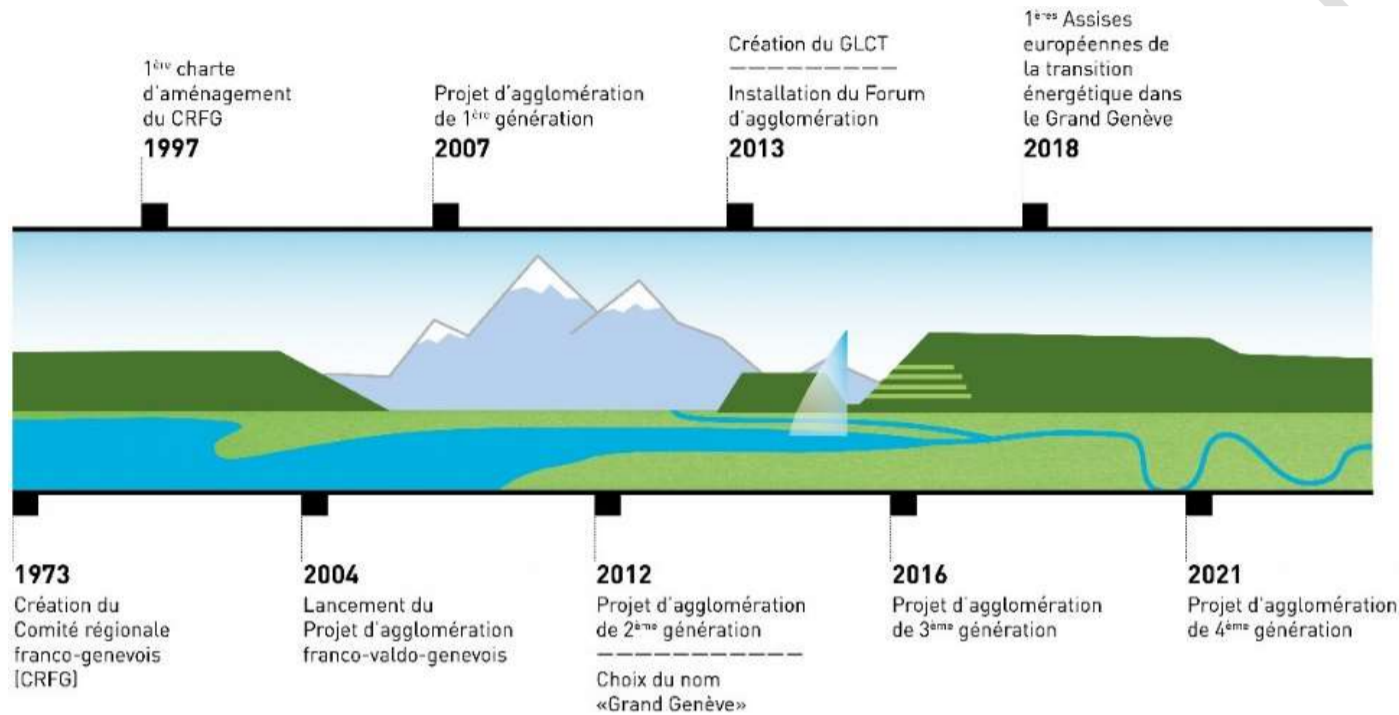
## Qu'est-ce que le Grand Genève ?



Entre Alpes, Jura et lac Léman, de Nyon à Bonneville et de Valserhône à Thonon-les-Bains, en passant par Gex, Meyrin, Saint-Julien-en-Genevois, Genève, Annemasse et La Roche-sur-Foron, plus d'un million d'habitant.e.s vivent la réalité d'un territoire au cadre de vie exceptionnel et très attractif. Leurs déplacements, leurs vies personnelles et professionnelles, leurs choix de résidences et de consommation, leurs pratiques sportives et culturelles, façonnent un bassin de vie transfrontalier.

Pour répondre aux défis de ce territoire, et dépasser les difficultés liées à la présence d'une frontière, les acteurs publics se sont structurés depuis les années 1970 pour créer des espaces de dialogue et d'échanges politiques. La création du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Grand Genève en 2013, a permis aux partenaires de mutualiser leurs ressources et leurs compétences pour conduire des études, projets et actions dans trois domaines essentiels : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement – paysage.

Ainsi, avec l'appui comme membres associés de la Confédération suisse et de l'Etat français, les cantons de Genève et de Vaud, la Région Auvergne - Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Ville de Genève, la Région de Nyon et le Pôle métropolitain du Genevois français (qui regroupe les Communautés d'Agglomération du Pays de Gex, de Thonon-les-Bains, d'Annemasse et les Communautés de Communes du Pays Bellegardien, du Genevois, d'Arve et Salève, du Pays Rochois et de Faucigny-Glières) s'organisent pour aménager le territoire.



## La gouvernance du Grand Genève

24 élus, représentant à égalité les parties suisses et françaises, composent l'**Assemblée du GLCT**. Elle se réunit 3 fois par an et est coprésidée par le canton de Genève, le canton de Vaud et le Pôle métropolitain du Genevois français.

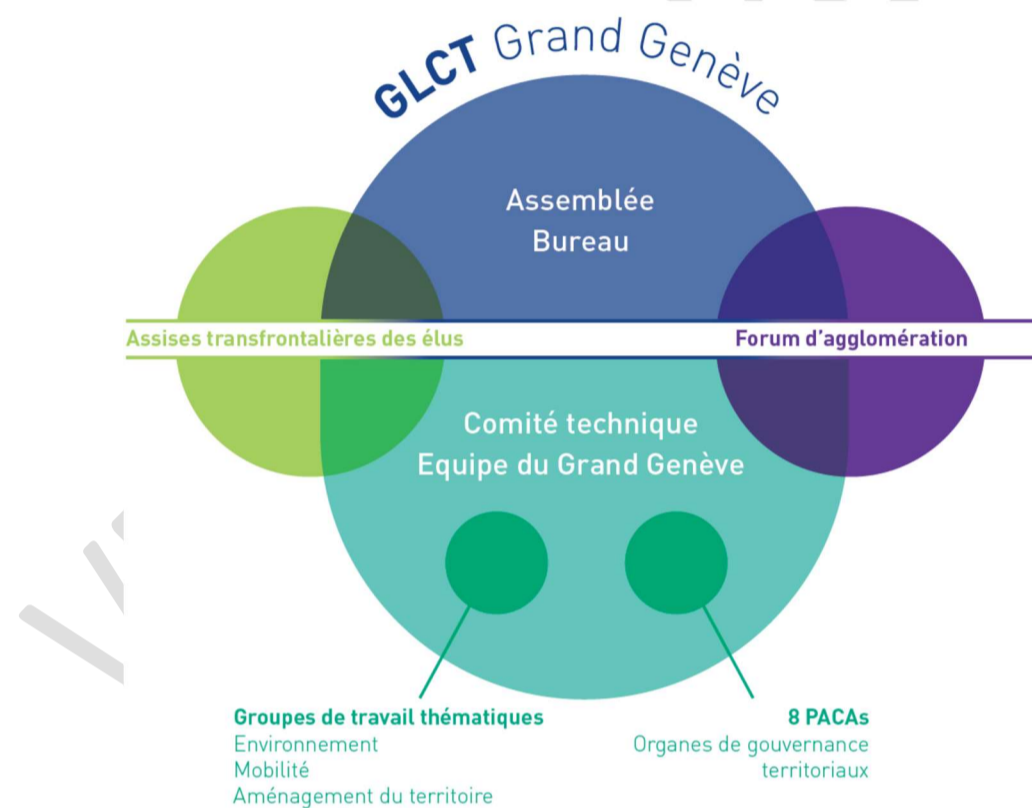
Le **Bureau** du GLCT Grand Genève, composé de 8 élus, se réunit 3 à 4 fois par an. Il pilote les différentes actions du GLCT et prépare les Assemblées.

**3 groupes de travail thématiques** (GTT), consacrés à la mobilité, l'aménagement du territoire et la transition écologique, permettent un travail approfondi et de proximité, avec les élus en charge des thématiques au sein des collectivités membres.

Les huit **Périmètres d'Aménagement Coordonnés d'Agglomération (PACA)** constituent des instances politiques territorialisées pour tenir compte des spécificités et des enjeux locaux, permettre la participation des acteurs locaux et pour préciser les modalités de déclinaison sur les trois domaines essentiels (mobilité, aménagement du territoire, environnement – paysage).

Une fois par an, les **Assises transfrontalières des élus** réunissent les parlementaires genevois, vaudois, français, ainsi que les élus locaux du territoire. Elles sont co-présidées par les Présidents des Grands Conseils genevois et vaudois et le Président du Pôle métropolitain du Genevois français et traitent de sujets transversaux.

Enfin, le **Forum d'Agglomération** représente la société civile organisée du Grand Genève. Il participe à ce titre aux travaux menés par le GLCT.



## Les projets d'agglomération

**Depuis 2003, la Confédération suisse participe au financement de projets de transports dans les villes et agglomérations, pour assurer le développement des transports, en l'articulant de façon efficace avec l'urbanisation.** Ces « projets d'agglomération » sont un pilier important du développement durable des territoires en Suisse et sont amenés à être renouvelés tous les quatre ans.

Transports et urbanisation sont étroitement liés : le développement urbain génère de nouveaux besoins de déplacements et dans le même temps, le développement des transports favorise la croissance urbaine. La Confédération suisse invite donc à une planification coordonnée, pour éviter les surcharges des réseaux de transport, la dispersion du bâti et les atteintes à l'environnement.

La construction transfrontalière du Grand Genève a été rythmée ces quinze dernières années par les générations successives de Projet d'agglomération. Chacun d'entre eux a permis de concrétiser de nombreux projets structurants dans les territoires qui composent le Grand Genève, mais également sa construction politique et institutionnelle.

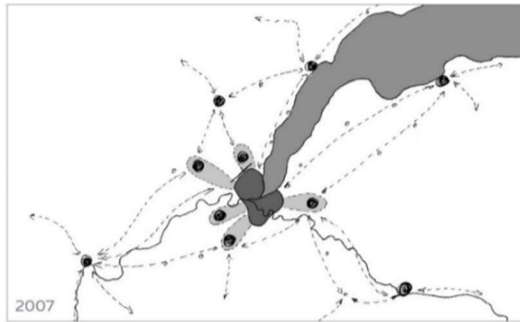
Sur la base d'un diagnostic, tous les quatre ans, les projets d'agglomération défendent une **vision d'ensemble** de long terme, élaborent des **stratégies** adaptées et précisent les **mesures** à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux majeurs. **Depuis 2007, c'est ainsi 347 mesures Urbanisation, Mobilité et Environnement – Paysage qui ont été portées par les maîtres d'ouvrage des projets d'agglomérations du Grand Genève !**



# LE GRAND GENEVE, DU PROJET D'AGGLOMERATION 1 AU PROJET D'AGGLOMERATION 4

Le projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération s'inscrit dans la continuité des projets d'agglomération précédents. Au fil des générations, le renforcement des collaborations transfrontalières apporte une lecture plus fine du fonctionnement territorial et précise la vision d'ensemble du Grand Genève, tant à l'échelle du territoire dans son ensemble qu'à l'échelle plus locale des PACA.

## LE PROJET D'AGGLOMERATION 1 : Structurer l'armature principale du territoire



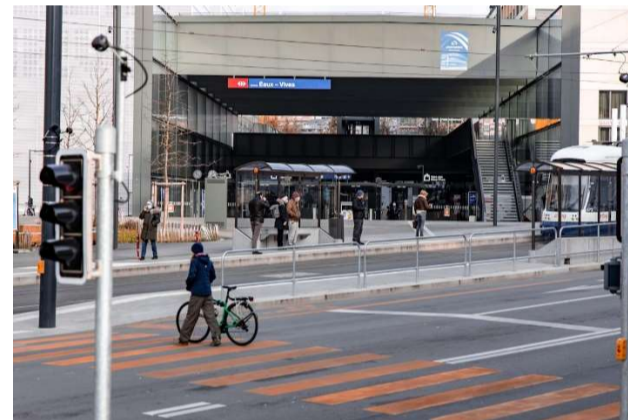
1 - L'agglomération centrale

En 2007, le Projet d'agglomération 1 a permis aux acteurs du territoire de se rassembler autour de l'articulation urbanisation – mobilité et de politiques de services menées de chaque côté de la frontière, traitant du logement, de l'économie, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement. L'aménagement du territoire s'organise le long des infrastructures ferroviaires et de transport public avec des interfaces multimodales, dans le centre de l'agglomération.

→ Le Projet d'agglomération 1 a financé le prolongement du tramway Genève – Annemasse, le bus à haut niveau de service d'Annemasse Agglo, ainsi que des espaces publics autour des nouvelles gares Léman Express.



2 Prolongement du tramway vers Annemasse

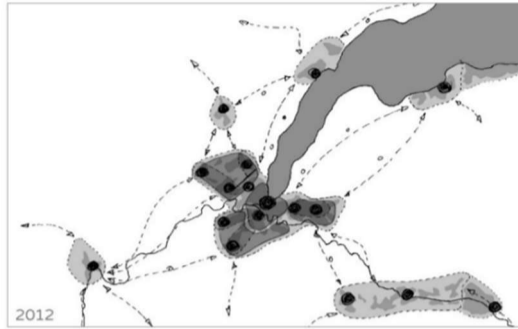


3 Espaces publics autour de la Gare des Eaux-Vives (Genève)





## LE PROJET D'AGGLOMERATION 2 : Construire la multipolarité du Grand Genève



4 – L'agglomération centrale transfrontalière et les agglomérations régionales

En 2012, l'engagement politique transfrontalier a été confirmé à l'occasion du Projet d'agglomération 2. Il reconnaît et affirme la multipolarité du Grand Genève, constitué d'une agglomération centrale et d'agglomérations régionales, qui structurent elles-aussi des réseaux de transports, y compris modes doux. Le Projet d'agglomération 2 a soutenu notamment la poursuite de l'extension du réseau tramway et bus à haut niveau de service vers Saint-Julien-en-Genevois, Gex, et la consolidation de la voie verte d'agglomération.

→ Le Projet d'agglomération 2 a soutenu notamment la poursuite de l'extension du réseau tramway et bus à haut niveau de service vers Saint-Julien-en-Genevois, Gex, et la consolidation de la voie verte d'agglomération.



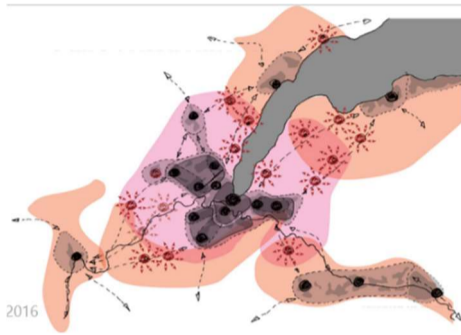
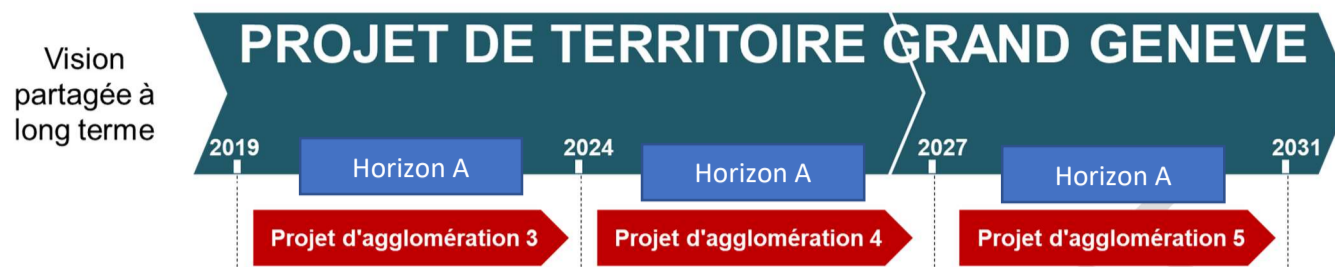
5 Voie verte d'agglomération à Ambilly



Figure 6 : Passage sous voie à Gland



## LE PROJET D'AGGLOMERATION 3 : Un projet de territoire pour le Grand Genève



7 - Les bourgs et villages

En 2016, le Projet de Territoire, incluant le projet d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération, a précisé la vision à long terme du Grand Genève, à laquelle l'ensemble de ses partenaires adhère, pour guider les nombreux projets conduits sur le territoire. Le Projet d'agglomération 3 prend en compte les spécificités des territoires, notamment de l'espace des bourgs et villages qui participent, eux aussi, au côté de l'agglomération centrale et des agglomérations régionales, à la structuration du territoire.

→ Le projet d'agglomération 3 accompagne en particulier des interfaces multimodales autour des gares Léman Express, des mesures en faveur des modes doux (vélo, piétons), le tramway Nations – Grand Saconnex ou le bus à haut niveau de service vers Vernier.



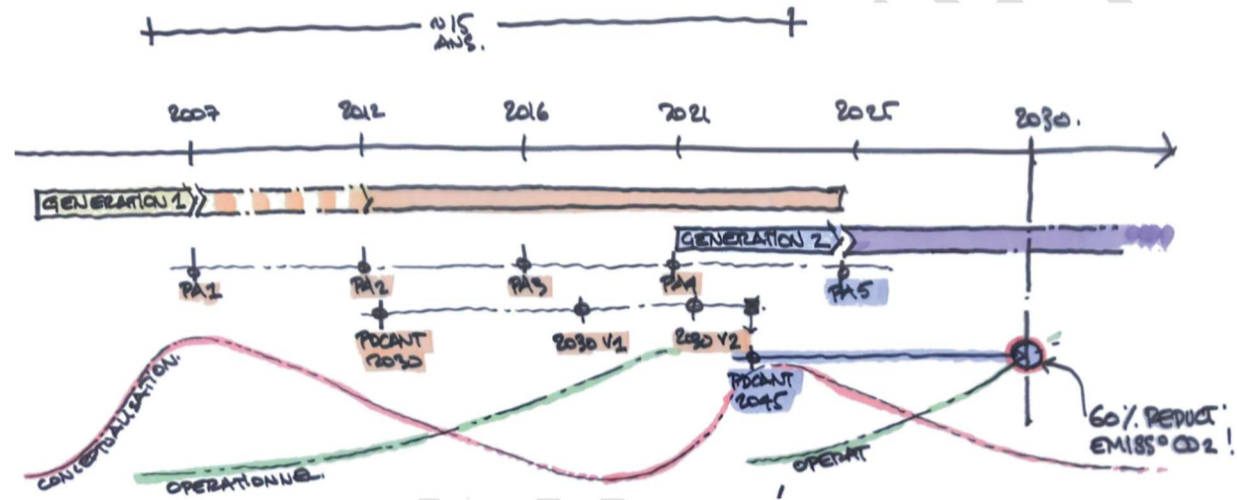
8 - Projet du tramway Nations - Grand-Saconnex

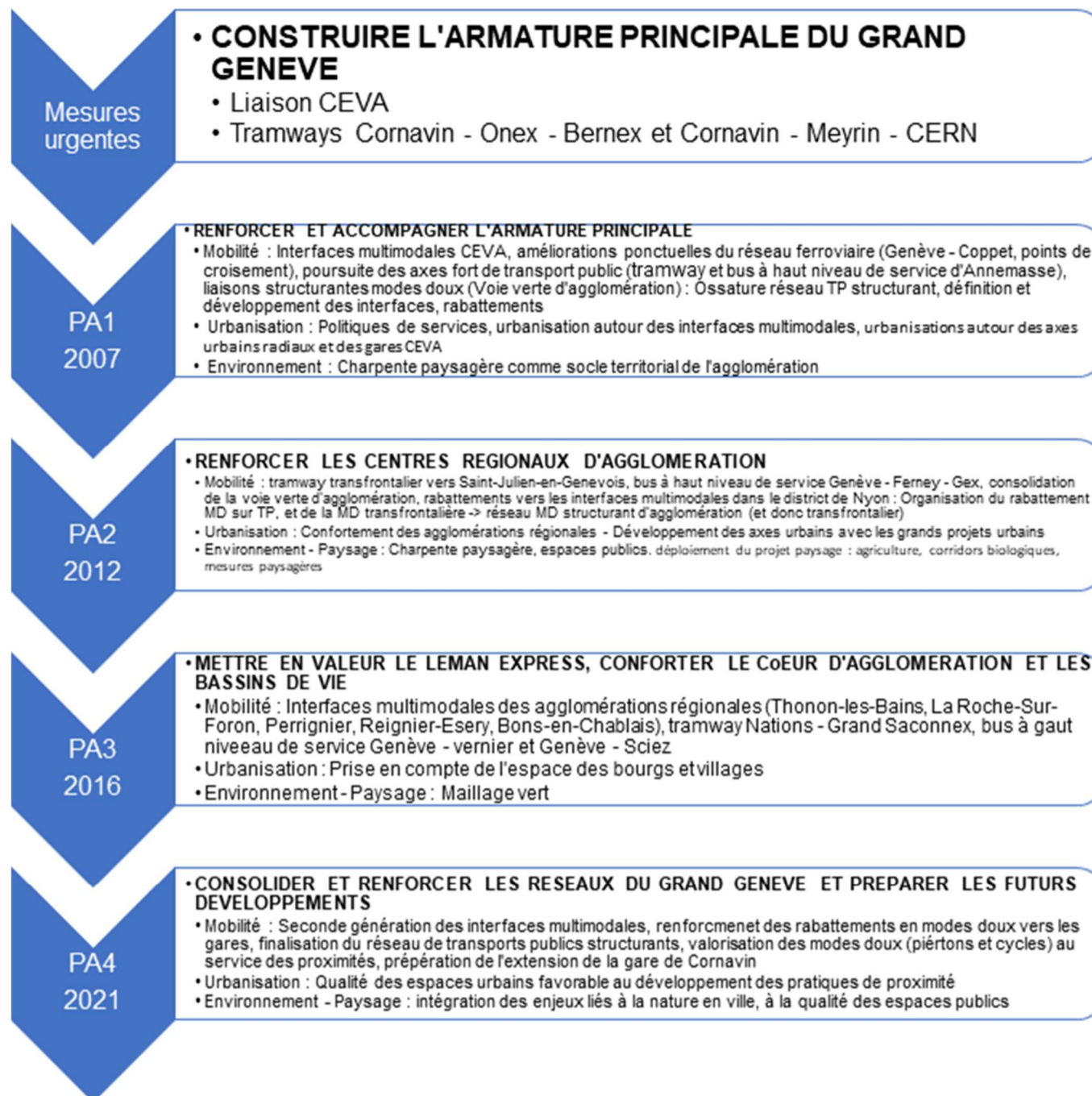
## DES ENGAGEMENTS AUX REALISATIONS :

Depuis 2007, c'est plus de 500 MCHF de subventions fédérales qui ont été apportées au territoire grâce aux projets d'agglomération !

Le projet d'agglomération 4 consolide la vision d'ensemble des générations précédentes et les stratégies sectorielles qui en découlent. Il se concentre sur la coordination urbanisation – transport, l'environnement – paysage étant traité de façon plus transversale.

Le projet d'agglomération n°5 devrait s'appuyer sur une vision d'ensemble renouvelée afin d'intégrer pleinement la transition écologique, en cohérence avec les enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique et les documents de planification franco-valdo-genevois.





# ANALYSE DE LA SITUATION ET DES TENDANCES

## ENVIRONNEMENT – PAYSAGE

Le Grand Genève bénéficie d'un cadre naturel, agricole et paysager reconnu qui participe à l'attractivité du territoire mais subit les effets de la pression démographique et urbaine. Les surfaces consacrées à l'agriculture diminuent. Les surfaces consacrées à l'agriculture diminuent. Les espaces agricoles et naturels souffrent de la présence humaine (étalement urbain, pression sur les ressources naturelles, impact sur les espèces animales, etc.). Dans les zones les plus urbanisées, les nuisances (pollution de l'air, bruit, etc.) perturbent la vie des habitants, malgré de nombreuses actions mises en œuvre.

Les planifications et les projets accordent une place de plus en plus importante aux respects des écosystèmes biologiques et à la nature en ville (végétation, sols naturels, eau) pour répondre aux attentes de la population et s'adapter au changement climatique.

## URBANISATION

Le Grand Genève est un territoire dont les dynamiques démographiques et économiques sont fortement polarisées par Genève, avec une aire d'influence toujours plus large.

Malgré les efforts entrepris par les collectivités, la construction des logements se réalise majoritairement en France et les emplois se développent principalement dans le cœur d'agglomération genevois. Cette situation est préjudiciable à l'équilibre du territoire puisqu'elle génère d'importants flux pendulaires et fragilise les agglomérations régionales au sein du Grand Genève.

L'accueil de la croissance démographique au sein du territoire est un sujet de débat important, notamment compte-tenu des capacités d'accueil réelles au-delà de 2030. Afin de limiter l'artificialisation des sols et favoriser la densification, des nouvelles capacités d'accueil devront être identifiées collectivement dans les aires urbaines.

L'implantation des activités commerciales du territoire est aujourd'hui largement remise en question au niveau politique et par l'évolution des habitudes d'achat.

Pour consolider les centres urbains, le projet d'agglomération n°4 doit voir aboutir la réalisation des projets urbains en densification et des quartiers proches des transports publics. Ces villes sont repensées autour d'espaces publics renouvelés, apportant de la proximité pour les besoins quotidiens.

## MOBILITE

Les différents projets d'agglomération ont permis la mise en place d'infrastructures de mobilité, contribuant à l'amélioration des dessertes, le prolongement et la connexion des réseaux de transports entre les 2 pays. La consolidation de ces réseaux doit se poursuivre.

Ces avancées permettent désormais aux habitants du Grand Genève d'utiliser le Léman Express, les tramways transfrontaliers, les bus à haut niveau de service et un réseau de voies vertes pour leurs déplacements quotidiens. Les interfaces multimodales créées ces dernières années connectent les espaces urbains et les réseaux de transports.

Cependant, la mobilité au sein du Grand Genève reste très majoritairement individuelle et motorisée, ce qui génère des congestions récurrentes, des conflits d'usages et des zones d'accumulation d'accidents sur certains axes routiers et au passage des douanes. Le Projet d'agglomération 4 doit donc poursuivre les efforts en faveur d'un report modal accru, en développant les alternatives à la voiture individuelle, notamment en rive droite du lac Léman et dans les relations transfrontalières, en développant les interfaces multimodales et en améliorant la gestion du trafic dans les zones urbaines pour permettre à tous les types d'usagers de partager les espaces publics ou routiers. Une attention particulière devra être portée sur les axes tangentiels de mobilités piétonnes et cyclables.



## MISE EN ŒUVRE : ENJEUX (1/2 page)

La rapide appropriation par les habitant.e.s des mesures mises en œuvre témoigne de leur pertinence pour le Grand Genève.

Les maîtres d'ouvrage du Grand Genève doivent poursuivre leurs efforts pour concrétiser les mesures inscrites dans les 3 premiers Projets d'agglomération, malgré les difficultés rencontrées.

Dans un souci de réalisme et de pragmatisme, **le Projet d'agglomération 4 ne propose que des mesures dont le degré de maturité a été jugé suffisant, accompagnées de ressources adéquates pour assurer leur réalisation** dans le calendrier fixé par la Confédération, avec un début de travaux entre 2024 et 2027.

Le GLCT Grand Genève accompagne les maîtres d'ouvrage dans la détermination de leurs mesures et se tient à leurs côtés pour l'obtention de la subvention fédérale. Les mécanismes de gouvernance et de financement sont adaptés aux besoins des habitants et de l'économie et facilitent la réalisation des projets.

VERSION PROJET



# VISION D'ENSEMBLE 2040

UNE AGGLOMÉRATION :

VERTE

COMPACTE ET MULTIPOLAIRE

TRANSFRONTALIÈRE ET DE PROXIMITÉS



Les partenaires du Grand Genève partagent une même vision à l'horizon 2040 pour construire ensemble une métropole :

- VERTE
  - o La charpente paysagère (structure naturelle et agricole) est préservée et constitue le socle du territoire.
  - o Le maillage vert assure la continuité et la perméabilité entre les entités du territoire et permet de développer la nature en ville.
  - o La charpente paysagère et le maillage vert sont des réservoirs de biodiversité, des espaces de respiration et de délasserement pour les habitants.
- MULTIPOLAIRE
  - o Les centres métropolitains, régionaux et locaux ainsi que les villages et les pôles d'activités majeurs sont diversifiés et complémentaires.
  - o Le réseau rapide métropolitain des transports publics (Léman Express et TER, interurbain, rabattements), le réseau des transports individuels motorisés ainsi que les liaisons modes doux structurantes (voies vertes, liaisons) soutiennent la multipolarité.
- COMPACTE
  - o Les espaces urbains se qualifient par :
    - une densité élevée et adaptée au contexte,
    - une qualité urbaine élevée,
    - une large place laissée à la végétalisation et à la nature en ville,
    - des espaces publics sûrs, confortables et inclusifs,
    - des espaces routiers pacifiés.
- DE PROXIMITES
  - o Proximité spatiale : les centres, les villages et quartiers sont porteurs de proximité pour la vie quotidienne. Les transports publics, les loisirs de proximité ainsi que l'économie locale sont facilement accessibles.
  - o Proximité temporelle : les transports publics et les modes doux assurent des liaisons performantes.
- TRANSFRONTALIERE
  - o Les équilibres territoriaux et la solidarité sont recherchés entre les différentes composantes du Grand Genève (ressources naturelles, logements, emplois, fonctions, mobilités, services et équipements).
  - o Les mécanismes de gouvernance et de financement sont adaptés aux besoins des habitants et de l'économie et facilitent la réalisation des projets.





# LES STRATEGIES

	Pour le GRAND TERRITOIRE	Pour les CENTRES URBAINS
<b>STRATEGIES ENVIRONNEMENT PAYSAGE</b>	<p><b>PRÉSERVER, RESTAURER, CRÉER ET VALORISER LE GRAND PAYSAGE ET SES COMPOSANTES ÉCOLOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Garantir les continuités naturelles et les corridors biologiques</li> <li>→ Pérenniser une agriculture durable</li> <li>→ Aménager les lisières urbaines</li> </ul> <p>... pour une métropole verte</p>	<p><b>AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Régénérer les espaces bâtis, réduire les nuisances</li> </ul> <p>... pour une métropole verte</p>
<b>STRATEGIES URBANISATION</b>	<p><b>MAÎTRISER L'OCCUPATION DU SOL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Fixer les limites à l'urbanisation</li> <li>→ Consolider la ville prioritairement dans les aires urbaines compactes</li> <li>→ Prioriser les sites de développement autour de l'armature prioritaire</li> <li>→ Définir un nouvel accord politique territorial</li> </ul> <p>... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximités et transfrontalière</p>	<p><b>S'APPUYER SUR LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE POUR CONFORTER LES FONCTIONS DE PROXIMITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer un cadre spatial favorable à une économie locale et diversifiée</li> <li>→ Garantir l'accueil d'activités économiques dans les aires urbaines</li> <li>→ Maîtriser la localisation des équipements commerciaux au bénéfice des centres</li> </ul> <p>... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximités et transfrontalière</p>
<b>STRATEGIES MOBILITÉ</b>	<p><b>RENFORCER LES RÉSEAUX STRUCTURANTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Préparer les futurs développements ferroviaires</li> <li>→ Adapter le réseau routier régional aux planifications nationales</li> <li>→ Conforter les transports publics structurants pour soutenir la multipolarité</li> <li>→ Renforcer le réseau cyclable structurant transfrontalier</li> <li>→ Faciliter l'intermodalité avec les interfaces multimodales</li> </ul> <p>... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximités</p>	<p><b>PACIFIER LES CENTRES URBAINS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pacifier le trafic dans les espaces bâtis</li> <li>→ Agir sur le stationnement de façon coordonnée</li> <li>→ Favoriser la mobilité piétonne et le séjour dans les espaces publics</li> <li>→ Préfigurer une stratégie marchandises d'agglomération</li> </ul> <p>... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximités</p>
<b>STRATEGIES TRANSVERSALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accélérer la mise en œuvre des mesures</li> <li>→ Observer le territoire et son évolution</li> </ul> <p>... pour une métropole verte, compacte, de proximités et transfrontalière</p>	



Pour changer les <b>COMPORTEMENTS</b> et améliorer la <b>QUALITE</b> des projets	
<b>STRATEGIES ENVIRONNEMENT PAYSAGE</b>	<p><b>SYSTÉMATISER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX DANS LES PROJETS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Conforter le rôle central du paysage</li> <li>→ Evaluer la prise en compte des enjeux paysagers et environnementaux dans les projets</li> </ul> <p style="text-align: right;">... pour une métropole verte, compacte, de proximités et transfrontalière</p>
<b>STRATEGIES URBANISATION</b>	<p><b>VEILLER À L'ACCEPTABILITÉ DE LA DENSIFICATION URBAINE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Adapter les densités et formes urbaines au contexte</li> <li>→ Améliorer la qualité et le maillage des espaces publics</li> </ul> <p style="text-align: right;">... pour une métropole verte, compacte, de proximités et transfrontalière</p>
<b>STRATEGIES MOBILITÉ</b>	<p><b>ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ PAR DES SOLUTIONS TRANSVERSALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Améliorer la sécurité du trafic</li> <li>→ Accompagner la mutation de la mobilité</li> </ul> <p style="text-align: right;">... pour une métropole verte, de proximités</p>
<b>TRANSVERSALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accélérer la mise en œuvre des mesures</li> <li>→ Observer le territoire et son évolution</li> </ul> <p style="text-align: right;">... pour une métropole verte, compacte, de proximités et transfrontalière</p>

VERSI



# LES PERIMETRES D'AMENAGEMENT COORDONNES D'AGGLOMERATION (PACA)

La volonté du Grand Genève de mieux tenir compte des besoins des territoires a conduit à l'émergence des PACA, périmètres fonctionnels liés aux grands axes de déplacements et à leurs bassins de vie.

## GENEVE - SAINT-GENIS - GEX :

Compléter la desserte en transports publics et modes doux à la hauteur des besoins de ce secteur très dynamique et construire « un morceau de ville » avec des espaces publics de qualité.

### Mesures phares du PACA

- Prolongement du tram du P47 à Ferney-Voltaire et requalification de l'axe urbain (32-1-7)

### Mesures structurantes d'agglomération (Horizon A)

- Restauration des corridors noirs pour la faune nocturne (EP1-2-8)

### Opérations Stratégiques

- Nations - Grand-Saconnex - Ferney
- Meyrin - ZIMEYSA - St-Genis
- Aéroport nord et sud

## BELLEGARDE

Développer l'identité verte du PACA, inciter au report modal en favorisant la densification autour des gares et les projets modes doux et consolider l'agglomération régionale de Valsenhône.

### Opération stratégique du PACA

- Centre régional de Valsenhône

## GENEVE - BERNEX - SAINT-JULIEN

Instaurer une démarche coordonnée pour gérer les nuisances dues à l'autoroute surchargée, densifier le long des axes desservis par le tram et développer les conditions d'accueil et le positionnement des secteurs d'activités du côté français.

### Mesures structurantes d'agglomération (Horizon A)

- Prolongement du tram de Bernex à Vailly (34-16)
- Voie-verte Bernex - Bois de la Bâtie (34-17)

### Opérations stratégiques du PACA

- Genève - Lancy - Onex - Bernex
- Lancy - Plan-les-Ouates - Saint-Julien

## GENEVE - ROLLE

Garantir la mixité sociale et la diversité des activités dans les centres, limiter la pression sur les espaces naturels, agricoles et villageois et renforcer les liens transfrontaliers.

### Mesure structurante d'agglomération (Horizon A)

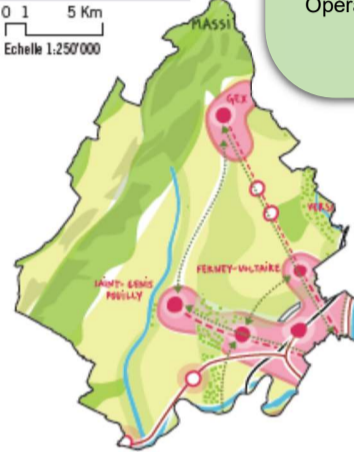
- Élargissement et extension de la Voie verte Versoix - Pregny-Chambésy (12-53)

### Opération stratégique du PACA

- Nyon - Gland

PACA Genève - St-Genis - Gex

0 1 5 Km  
Echelle 1:250'000



PACA Bellegarde

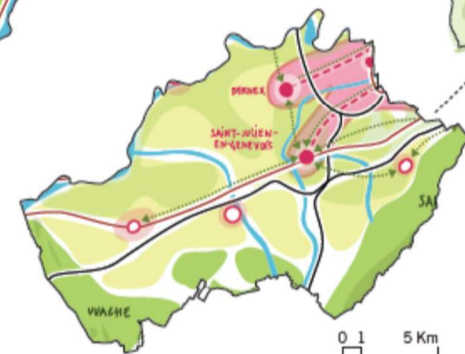
0 1 5 Km  
Echelle 1:250'000



0 4 20 Km  
Echelle 1:1'000'000

0 1 5 Km  
Echelle 1:250'000

PACA Genève - Bernex - St-Julien



### CHABLAIS

Renforcer la coordination entre urbanisation et transports publics, densifier prioritairement autour des gares, pacifier les traversées de localités en anticipant la nouvelle liaison 2x2 voies Machilly - Thonon et développer un tourisme doux.

- Opération stratégique du PACA
- Thonon-les-Bains gare - centre

### GENEVE - ANNEMASSE - SALEVE

Maintenir la diversité sociale et fonctionnelle et consolider les centres comme lieux de vie pour tous, poursuivre la mutation vers une mobilité durable pour tous les déplacements.

- Mesures phares du PACA (Horizon A)
- Prolongement du tram Annemasse - Secteur Dusonchet Perrier et espaces publics (36-1-11)
  - Aménagement d'un BHNS en rabattement sur le Léman Express Annemasse - Bonne (36-1-21)

- Opérations stratégiques du PACA
- Axe central transfrontalier Genève - Annemasse tramway
  - Annemasse - Cranves-Sales - Bonne
  - Gare de Machilly

### ARVE PORTE DES ALPES

Utiliser le levier du Léman Express pour équiper et densifier les secteurs gares et organiser le rabattement transports publics et modes doux, accentuer la mixité fonctionnelle dans les centres et développer un tourisme de proximité.

- Mesures structurantes d'agglomération (Horizon A)
- Aménagement de l'interface multimodale en gare de Marignier (15-29)

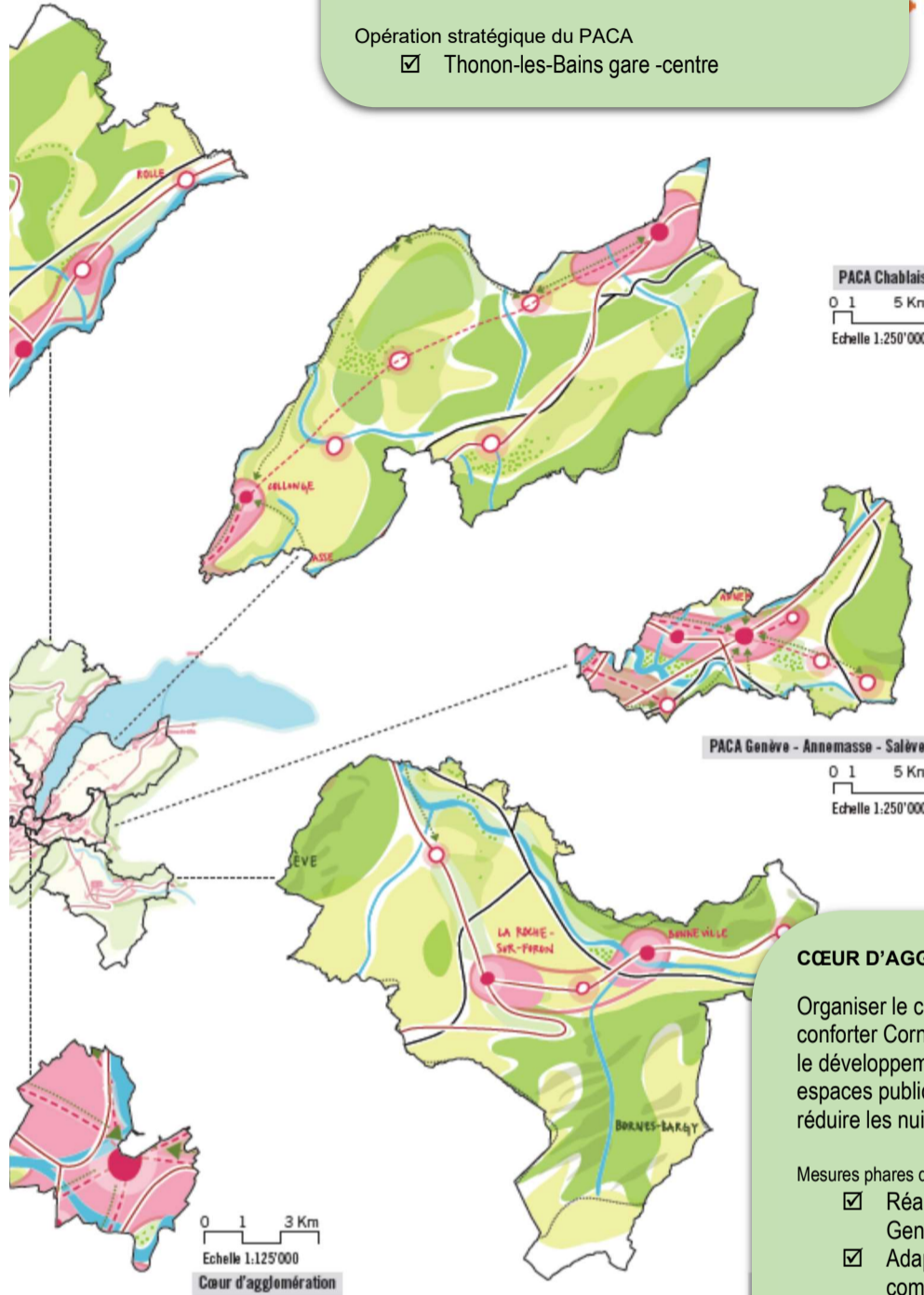
- Opération stratégique du PACA
- 5 interfaces multimodales, les gares du Léman Express

### CŒUR D'AGGLOMERATION

Organiser le cœur d'agglomération pour un fonctionnement à l'échelle transfrontalière, conforter Cornavin dans son rôle de gare principale du Grand Genève, accompagner le développement du quartier Praille - Acacias - Vernet avec des mesures MD et espaces publics et plus globalement rééquilibrer les usages de l'espace public pour réduire les nuisances et favoriser le lien social.

- Mesures phares du PACA (Horizon A)
- Réaménagement des espaces publics de l'interface multimodale de Genève Cornavin phase 1 (30-29)
  - Adaptation de l'infrastructure tram Cornavin - Terreaux du Temple, y compris requalification du boulevard James-Fazy (30-58)

- Opérations stratégiques du PACA
- Gare de Cornavin
  - Praille - Acacias - Vernets



## LES MESURES (1/2)

### 22 MESURES D'INFRASTRUCTURES DE MOBILITE DU PROJET D'AGGLOMERATION 4 REALISATION A L'HORIZON A (2024 – 2027)

Numéro Mesure	Nom	Typologie	Secteur	PACA	Montant
30-29	Réaménagement des espaces publics de l'interface multimodale de Genève Cornavin (phase 1)	Plateforme multimodale	Genève	Cœur d'agglomération	<b>45,5 MF</b>
30-58	Adaptation de l'infrastructure tram Cornavin - Terreaux du Temple y compris requalification du boulevard James Fazy	Tramway	Genève	Cœur d'agglomération	<b>35,0 MF</b>
32-1-7	Prolongement transfrontalier du tram Nations-Grand-Saconnex entre l'interface multimodale P47-P49 et Ferney-Voltaire	Tramway	Transfrontalier	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>84,0 MF</b>
36-1-11	Prolongement du tram Annemasse - Secteur Dusonchet Perrier, y compris requalification des espaces publics	Tramway	France	Genève-Annemasse-Salève	<b>35,2 MF</b>
12-53	Elargissement de la voie verte Versoix - Pregny-Chambésy et extensions en direction de Collex-Bossy et de Genève	Mobilité douce	Genève	Genève - Rolle	<b>10,3 MF</b>
15-29	Aménagement de l'interface multimodale en gare de Marignier	Plateforme multimodale	France	Porte des Alpes	<b>6,1 MF</b>
34-17	Aménagement d'une voie verte entre Bernex et le Bois de la Bâtie – tronçon du parc agro-urbain au Bois de la Bâtie	Mobilité douce	Genève	Genève-Bernex-Saint-Julien	<b>23,9 MF</b>
36-1-21	Aménagement d'un bus à haut niveau de service en rabattement du Léman Express: Gare d'Annemasse – Cranves-Sales - Bonne-Hôpital CHAL	Transport Public_route	France	Genève-Annemasse-Salève	<b>18,7 MF</b>
12-28	Requalification de la route de Suisse (3ème étape) : tronçons sur Prangins et Gland	Sécurité de l'espace routier	Vaud	Genève - Rolle	<b>28,0 MF</b>
30-54	Requalification de l'avenue de la Paix et reconstruction du pont supérieur en faveur des TP et des MD de la place des Nations à la place Albert-Thomas	Sécurité de l'espace routier	Genève	Cœur d'agglomération	<b>23,3 MF</b>
30-56	Réaménagement de la Place de Sardaigne et de la Place Vibert en faveur des transports publics et des modes doux	Sécurité de l'espace routier	Genève	Cœur d'agglomération	<b>5,2 MF</b>
30-57	Réaménagement de la Rue du Collège, Rue des Moraines et Rue de la Fontenette en faveur des modes doux et des transports publics	Sécurité de l'espace routier	Genève	Cœur d'agglomération	<b>5,2 MF</b>



31-18	Requalification en faveur des transports publics et des modes doux du passage inférieur route de l'Etraz	Sécurité de l'espace routier	Vaud	Genève - Rolle	<b>15,0 MF</b>
32-1-25	Réaménagement du chemin Sarasin et du chemin de Terroux en accompagnement du tram Nations – Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire	Sécurité de l'espace routier	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>7,0 MF</b>
32-1-27	Réaménagement du chemin du Pommier et de la route des Morillons en accompagnement du tram Nations – Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire	Sécurité de l'espace routier	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>6,5 MF</b>
32-2-2	Axe fort transports publics sud autoroute section Chemin du Pavillon - Pont Pavillon	Transport Public_route	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>6,3 MF</b>
32-2-21	Réaménagement de l'avenue A.F. Dubois en faveur des modes doux et transports publics	Transport Public_route	Transfrontalier	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>6,3 MF</b>
33-26	Construction d'une passerelle modes doux entre Champs-Prévost et les Batailles en lien avec la voie verte d'agglomération	Mobilité douce	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>9,0 MF</b>
33-29	Réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAVER : Route du Nant d'avril Ouest	Sécurité de l'espace routier	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>22,0 MF</b>
33-31	Réaménagement de la route de Peney entre la route de Canada et la route de Vernier communale	Sécurité de l'espace routier	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>27,4 MF</b>
35-33	Amélioration de l'itinéraire modes doux le long de la route de St-Julien entre la gare de Lancy-Bachet et le chemin de Grange-Collomb	Mobilité douce	Genève	Genève-Bernex-Saint-Julien	<b>5,8 MF</b>
37-12	Renfort de l'accessibilité à l'interface multimodale de Thonon-les-Bains, valorisation des performances transports publics et modes doux	Transport Individuel Motorisé	France	Chablais	<b>15,3 MF</b>
					<b>435,8 MF</b>

**PAQUET DE MESURES VALORISATION / SECURITE DE L'ESPACE ROUTIER (4 MESURES)**

**PAQUET DE MESURES MOBILITE DOUCE (21 MESURES)**

**PAQUET DE MESURES GESTION DU TRAFIC (3 MESURES)**

**19 MESURES D'INFRASTRUCTURES DE MOBILITE**

**REALISATION A L'HORIZON B (2028 – 2031)**

Numéro Mesure	Nom	Typologie	Secteur	PACA	Montant
30-41	Requalification de la rue Boissonnas (Praille – Acacias Vernets) : croix modes doux nord-sud aménagements modes doux et paysagers	Mobilité douce	Genève	Cœur d'agglomération	<b>14,4 MF</b>

30-45	Réaménagement des espaces publics de l'interface multimodale de Genève Cornavin (phase 2)	Plateforme multimodale	Genève	Cœur d'agglomération	<b>92,0 MF</b>
30-47	Construction d'une passerelle MD sur l'Arve au chemin de la Gravière (PAV)	Mobilité douce	Genève	Cœur d'agglomération	<b>7,3 MF</b>
30-28	Requalification de l'avenue de la Praille (PAV) : croix MD est-ouest du quartier de Pont-Rouge à la rue du Léopard	Sécurité de l'espace routier	Genève	Cœur d'agglomération	<b>6,4 MF</b>
30-48	Requalification de l'avenue Eugène Lance en faveur de la mobilité douce	Sécurité de l'espace routier	Genève	Cœur d'agglomération	<b>25,0 MF</b>
30-61	Réaménagement de la Place de l'Octroi et continuité de la croix modes doux est-ouest	Mobilité douce	Genève	Cœur d'agglomération	<b>6,0 MF</b>
30-62	Réaménagement multimodal et des espaces publics de la rue J.-Grosselin et du boulevard des Promenades (Praille - Acacias - Vernets)	Sécurité de l'espace routier	Genève	Cœur d'agglomération	<b>24,0 MF</b>
31-24	Aménagement modes doux et espaces publics dans le cœur de ville de Nyon	Sécurité de l'espace routier	Vaud	Genève - Rolle	<b>5,8 MF</b>
32-2-24	Construction de la nouvelle interface multimodale de l'aéroport international de Genève	Plateforme multimodale	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>33,4 MF</b>
32-2-25	Reconfiguration du Pont Peyrot en faveur des transports publics et des modes doux	Transports publics_route	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>26,0 MF</b>
33-36	Réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAYER : Route du Nant d'Avril Est	Sécurité de l'espace routier	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>15,0 MF</b>
33-34	Réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAYER : Route de Satigny Ouest	Mobilité douce	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>7,0 MF</b>
33-33	Extension de la voie verte d'agglomération depuis la ZIMEYSAYER en direction de la gare de Satigny	Mobilité douce	Genève	Genève-Gex-Saint-Genis	<b>6,6 MF</b>
35-26	Requalification multimodale de la ceinture urbaine (tronçon Banc Bénit / Pont de Lancy / 1er août) : réaménagement en surface	Sécurité de l'espace routier	Genève	Genève-Bernex-Saint-Julien	<b>20,0 MF</b>
35-35	Franchissement dénivelé de la route de Saint-Julien au niveau du carrefour Grange-Collomb en lien avec la croix modes doux nord-sud (Praille – Acacias – Vernets)	Mobilité douce	Genève	Genève-Bernex-Saint-Julien	<b>15,0 MF</b>
39-8	Aménagement d'un transport par câble aérien desservant l'interface multimodale de l'agglomération régionale de Valserhône	Transports Publics_autre	France	Bellegarde	<b>11,0 MF</b>
36-1-27	Requalification de la rue de Genève entre la rue Fontaine et la rue Adrien-Jeandin	Sécurité de l'espace routier	Genève	Genève-Annemasse-Salève	<b>10,0 MF</b>
34-13	Aménagement d'un axe transport public en site propre et d'une voie modes doux avec traitement paysager du tronçon Cherpines-Bernex	Transports publics_route	Genève	Genève-Bernex-Saint-Julien	<b>12,8 MF</b>



31-10	Requalification du réseau routier de Nyon en faveur des transports publics et des modes doux : route de St-Cergue (partie haute)	Sécurité de l'espace routier	Vaud	Genève - Rolle	<b>5,4 MF</b>
					<b>343,1 MF</b>

**PAQUET DE MESURES MOBILITE DOUCE (3 MESURES)**

**49 MESURES URBANISATION**

**7 MESURES ENVIRONNEMENT - PAYSAGE**

VERSION PROJET





## PERSPECTIVES : UNE VISION D'ENSEMBLE RENOUVELLEE

Le Projet d'agglomération 4 conclut un premier cycle de planification de la métropole du Grand Genève, engagé en 2007 avec la première génération de Projet et basée sur une organisation cohérente et coordonnée du territoire, une gouvernance et des projets.

Durant ces presque quinze années, le Grand Genève s'est progressivement structuré, construit et a su développer des modes de coopération parfois inédits mais toujours adaptés à sa spécificité transfrontalière.

Il a également été confronté à des moments de tension et à des crises ; la dernière en date, liée au contexte sanitaire, a révélé avec une acuité particulière la dimension de bassin de vie partagé du Grand Genève.

Aujourd'hui, les élus du Grand Genève affirment leur volonté commune d'apporter des réponses concrètes et ambitieuses aux enjeux de la crise climatique et de la transition écologique, déterminantes pour le devenir de notre territoire dans les 50 prochaines années.

Ainsi, en parallèle de l'élaboration du Projet d'agglomération 4, le GLCT Grand Genève a engagé une démarche partenariale de fond pour établir une charte engageant l'ensemble de ses partenaires, complétée d'un plan d'actions pour mettre le territoire sur la trajectoire de la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec, comme objectif intermédiaire, une diminution de 60% des gaz à effet de serre d'ici 2030.

Nommée **Grand Genève en transitions**, cette démarche réinterroge de manière transversale de nombreuses thématiques pour apporter des solutions pertinentes, adaptées et équilibrées aux défis qui s'annoncent. En plus des thématiques liées à l'aménagement du territoire, elle traite de la cohésion sociale, de l'économie, de l'énergie et de la biodiversité et laisse une grande place à la concertation et à l'association du public.

En matière d'urbanisation, de transport et d'environnement-paysage, elle servira de socle à la **refonte de la vision territoriale transfrontalière**, étroitement coordonnée avec la révision des documents de planification directrice.

Elle va nécessairement réinterroger les fondements de la Vision d'ensemble actuelle du Grand Genève en matière de grands équilibres territoriaux, de priorités données aux espaces ouverts et aux ressources, de répartition de la croissance et de ses effets ou d'infrastructures majeures.

Appliquée aux Projets d'agglomération, cette vision territoriale transfrontalière renouvelée sera naturellement à la base de la future Vision d'ensemble dès la cinquième génération de projets. A ce titre, les mesures prévues aux horizons B et C du présent Projet d'agglomération seront examinées avec un nouveau prisme d'analyse qui pourra conduire au besoin d'en renforcer les effets ou d'interroger la priorité qui leur est donnée.

A travers ce nouvel élan fédérateur qui s'annonce, le Grand Genève entend renforcer encore sa cohésion, poursuivre sa construction et affirmer sa dimension d'échelle territoriale de pertinence.



## SIGNATURES

République et Canton de Genève		<b>Antonio HODGERS</b> Président du Conseil d'Etat Président du GLCT Grand Genève
Canton de Vaud		<b>Christelle LUISIER BRODARD</b> Conseillère d'état - Département des institutions et du territoire
Ville de Genève		<b>Frédérique PERLER</b> Conseillère administrative
Région de Nyon		<b>Gérald CRETEGNY</b> Président

Région Auvergne – Rhône-Alpes		<b>Laurent WAUQUIEZ</b> Président
Département de la Haute-Savoie		<b>Christian MONTEIL</b> Président
Département de l'Ain		<b>Jean DEGUERRY</b> Président
Pôle métropolitain du Genevois français		<b>Christian DUPESSEY</b> Président

